



## AIDE JURIDICTIONNELLE SOCIETE

Par **lulunet33**, le **11/07/2012** à **13:29**

Bjr,

J'ai un litige avec mon ex-mari et également concernant une SCI (créée par lui) dont je suis gérante sans toutefois obtenir les bénéfices qui en découlent. Je suis prête-nom en quelque sorte. Elle n'a pas été dissoute.

J'avais trouvé une avocate qui prenait l'aide juridictionnelle pour la demande de garde alternée de mon fils mais m'a fait payer des frais de recherche pour la SCI. Après renseignements, j'ai cru qu'elle m'avait dupé, que l'AJ marchait également pour la SCI. Je lui ai retiré l'affaire, la trouvant malhonnête. Elle m'a dit que l'AJ ne concernait pas les sociétés. Je crois qu'elle a raison, elle ne veut de fait pas me restituer les 735 euros qu'elle m'avait encaissé pour ces recherches.

Comment faire valoir mes droits concernant cette SCI, sachant que Mr fait traîner. La SCI a vendu un bien (sans que je sois présente et aurais fourni mandat pour ce faire, ce qui est faux) en 2008. La prescription étant de 5 ans, il y a urgence.

Je suis de plus en plus dans la précarité. Vers qui me diriger pour faire valoir mes droits ?